

2008

L'année 2007 aura été pour l'Institut l'occasion d'aborder de nouveaux thèmes, tels que la contraception, la dépression ou encore les troubles du sommeil.

2008 sera également une année décisive pour le développement de la prévention dans notre pays.

Tout d'abord, ce 1^{er} janvier, date historique dans la lutte contre le tabagisme, restera dans nos mémoires comme un succès des politiques de santé publique.

Ensuite, deux grands chantiers devraient aboutir cette année, qui impacteront les politiques de prévention et d'éducation à la santé. D'une part, la sortie du Plan Alzheimer, qui pourrait marquer une étape importante dans le développement de l'éducation du patient ; d'autre part, la création des Agences régionales de santé, qui modifiera profondément l'organisation administrative de la santé publique dans notre pays.

Enfin, l'organisation gouvernementale, qui a conduit à rapprocher la santé, la jeunesse et le sport, amènera ces univers à travailler d'un même pas sur des sujets aussi sensibles que la contraception, le dopage dans le sport amateur, la consommation de drogues illicites ou encore l'alcoolisation excessive des jeunes.

Bien entendu, l'Inpes poursuivra plus que jamais ses actions dans la lutte contre le sida et les IST, la nutrition, les accidents de la vie courante et les problèmes de santé environnementale. La prévention des maladies infectieuses et l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques continueront à nous mobiliser. De même, l'Institut apportera une attention particulière au développement de la prévention dans tous les lieux de vie et contribuera à l'établissement d'environnements bénéfiques à la santé.

Avec une préoccupation constante : intégrer la réduction des inégalités de

santé comme composante essentielle de toute notre activité.

Bonne année à toutes et à tous.

ÉVÉNEMENT Éducation pour la santé : des pôles de compétences en région



En octobre et novembre derniers, l'Inpes a attribué des subventions dans le cadre de l'appel à projets "Développement de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé". Cet appel à projets fait suite à celui de 2004. Il vise à mettre en place et à développer un pôle de compétence dans chaque région, en cohérence avec les politiques régionales de santé.

Explications.

Créés par la loi du 9 août 2004, les Plans régionaux de santé publique (PRSP) définissent les objectifs de santé publique et les stratégies pour les atteindre dans chaque région. Ils intègrent les Schémas régionaux de santé publique (SREPS). Un Groupement régional de santé publique (GRSP) met en œuvre les actions envisagées dans le cadre du PRSP et décide des financements.

Les pôles de compétences

Mis en place en 2001, les SREPS sont notamment chargés d'organiser, au niveau régional, un service public d'éducation pour la santé. Ils s'appuient sur un pôle de compétences en Éducation pour la santé (EPS). Objectifs : améliorer la qualité des programmes et des actions, les savoir-faire et mutualiser les

ressources. Le pôle de compétences doit proposer aux acteurs régionaux des services (appui méthodologique, évaluation, formation...), des outils (ressources documentaires, grilles de critères...), des lieux d'échanges et des espaces de construction en commun ou en coordination (charte, protocole d'étude, cahier des charges...). Le pôle peut s'organiser de façon variée : plateforme, réseau, fédération...

Plus de 40 projets

De 2004 à 2006, afin de soutenir les SREPS dans leurs missions, l'Inpes a conduit un premier appel à projets. Il a permis l'émergence, dans chaque région, d'une plateforme de ressources susceptibles d'être mises à la disposition des acteurs. En 2007, l'Institut a lancé un second appel à projets, "Développement de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé". Il s'agit de consolider les fonctions supports transversales déjà mises en place dans les pôles : conseil méthodologique, évaluation, formation, appui documentaire, actions de communication... Les projets ont été examinés sur la base de plusieurs critères : caractère opérationnel, cohérence avec les objectifs du SREPS et du PRSP, continuité avec les activités déjà mises en œuvre. Ils doivent aussi faire apparaître le rapprochement entre les acteurs ressources du pôle, souvent issus de réseaux associatifs, sous la forme de partenariats formalisés. Les porteurs de projet ont déposé leur dossier de candidature auprès des secrétariats des GRSP. Après avis du directeur du groupement, les dossiers ont été transmis à l'Inpes en juin 2007. L'Institut a reçu 41 projets pour un montant total de plus de 8 M€.

Des subventions à hauteur de 6 M€

Du 25 juin au 13 juillet, l'Inpes a procédé à l'audition de l'ensemble des porteurs de projet. Les entretiens ont permis aux promoteurs de dresser le bilan des trois années passées et de présenter leurs projets futurs. L'Institut a ainsi pu mettre en perspective les problématiques de santé des différentes régions. Après expertise, le conseil d'administration de l'Inpes a validé l'octroi de 28 subventions : 26 projets régionaux, un interrégional et un national, pour un montant de 6 M€.



→ **En quoi consistent les missions de votre Comité régional d'éducation à la santé (CRES) ?**

Les CRES sont des associations de loi 1901 œuvrant en faveur d'une approche globale de la promotion et de l'éducation de la santé. En PACA, nous avons développé l'ensemble de leurs missions initiales : accueil et documentation du public, conseil en méthodologie, développement de programmes prioritaires, formation, réalisation d'études et communication. Nous contribuons aussi à la définition des politiques régionales et travaillons en étroite collaboration avec le GRSP. Nous avons d'ailleurs développé un outil, OSCARS, lui permettant de visualiser l'ensemble des activités qu'il finance. Par notre conseil en méthodologie, notre veille documentaire, nos formations et nos actions de communication, nous accompagnons de façon significative le PRSP. Nous disposons notamment d'un site internet et d'une revue, *Priorités Santé*. Il nous revient également d'animer les Comités départementaux d'éducation à la santé (CODES). Avec eux, nous privilégions volontairement le travail en réseau et conduisons en permanence quatre ou cinq projets collectifs ou semi-collectifs.

→ **Quelles activités développez-vous précisément pour le pôle de compétences ?**

En PACA, le pôle est porté par le réseau CRES/CODES. À la suite du premier appel à projets, en 2004, nous avons développé la méthodologie de projets, la formation et la documentation. Pour celui de 2007-2009, nous continuons sur la même lancée. Côté méthodologie, chaque CODES va accompagner une dizaine de programmes. Dans ce cadre, nous allons multiplier les temps

d'échange avec leurs chargés de projets. Nous organisons aussi des rencontres interprofessionnelles. Pour le volet formation, nous prenons officiellement contact avec différents organismes de formation initiale. Nous testons, par ailleurs, un outil d'évaluation des formations continues. Concernant la documentation, nous avons mis en ligne les bases de données BIB (base bibliographique) et BOP (base des outils pédagogiques), communes aux CRES et CODES. Enfin, nous offrons aux professionnels des espaces de paroles : échanges de pratiques, journées régionales, "thés santé", ateliers...

→ **Que vous apporte l'Inpes ?**

Au niveau national, l'Inpes permet, au moins une fois par an, des temps d'échange, ce qui est très valorisant pour l'activité des pôles. En outre, le CRES PACA participe à des groupes de réflexion nationaux. Leurs travaux devraient aboutir à la publication de documents de référence sur le conseil en méthodologie et les formations. Au niveau régional, les subventions de l'Inpes renforcent la légitimité du pôle. Depuis quatre ans, elles nous ont permis de développer nos missions de manière structurée et pérenne. L'Institut nous apporte aussi son expertise. Cet été, nous avons participé, avec notre GRSP, aux auditions des porteurs de projets. Nous nous sommes alors rendu compte de la cohérence de l'organisation régionale. Cet échange a aussi été l'occasion d'évoquer la signature de conventions entre CRES, GRSP et Inpes, qui officialiseraient nos missions permanentes.

* Directrice du comité régional d'éducation à la santé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (www.cres-paca.org).

THÉMA Partenariat Inpes et Villes Santé

RÉUNIS À PARIS, LE 7 DÉCEMBRE DERNIER, DES REPRÉSENTANTS DE L'INPES ET DU RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES SANTÉ OMS ONT DÉFINI LES GRANDES LIGNES DE LEUR COOPÉRATION. CELLE-CI DEVRAIT SE CONCRÉTISER, COURANT 2008, PAR LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION.

Créé par l'OMS en 1987, le Réseau français des **Villes Santé** rassemble, sous la forme d'une association de loi 1901, plus d'une soixantaine de villes, soit 10 % de la population française. Il a pour objet de soutenir et de développer la coopération entre des villes qui ont la volonté de mener des politiques favorables à la santé, en s'appuyant principalement sur : la politique de la santé pour tous de l'OMS, la charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, les recommandations de l'Agenda 21 pour le développement durable, ainsi que la charte Aalborg + 10.

POLITIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE

Les collectivités s'engagent à conduire une politique en faveur de la qualité de vie urbaine. Elles intègrent la santé comme un enjeu important, pris en compte dans l'ensemble des décisions municipales.

Le Réseau des Villes Santé s'implique notamment en faveur du **Programme national nutrition santé** (PNNS). Plus de la moitié des villes du réseau sont en effet signataires de la charte des villes actives du PNNS, qui comporte plusieurs engagements : interventions de la ville respectueuses des recommandations du PNNS, soutien aux initiatives contribuant à atteindre les objectifs du programme, nomination d'un référent "actions municipales du PNNS", mise en œuvre chaque année d'au moins une action issue de la liste proposée par le PNNS ou conforme à ses orientations.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ

L'Inpes et les Villes Santé renforcent leur coopération pour la promotion de la santé, avec une mobilisation toute particulière pour lutter contre les

inégalités. Cette préoccupation est d'ailleurs au cœur des prochaines Journées de la prévention de l'Inpes des 10 et 11 avril, auxquelles participe le Réseau français des Villes Santé. À ce titre, il fait partie du comité scientifique de la session portant sur cette problématique.

des municipalités. L'idée d'une rencontre annuelle fait son chemin. La journée d'échanges du 7 décembre a marqué le début d'une collaboration... évidemment à suivre ! ■

LES ENJEUX DU PARTENARIAT

Le rapprochement entre l'Inpes et le Réseau français des Villes Santé OMS doit se traduire par la signature d'une convention au cours du premier semestre 2008. Les enjeux sont importants. Le renforcement des liens entre l'Institut et le réseau permettra l'élaboration d'un guide de promotion de la santé à destination des villes, ainsi que l'organisation d'un séminaire portant sur l'évaluation en promotion de la santé.

L'Inpes et le Réseau français des Villes Santé OMS souhaitent partager leurs stratégies pour développer les politiques d'éducation et de promotion de la santé au sein

Le Réseau français des Villes Santé OMS



FOCUS Journées de la prévention 2008

À VOS AGENDAS ! LES 10 ET 11 AVRIL PROCHAINS, L'INPES ORGANISE LA QUATRIÈME ÉDITION DES JOURNÉES DE LA PRÉVENTION, À LA MAISON DE LA MUTUALITÉ, À PARIS. AU MENU : DEUX JOURNÉES CONSACRÉES AUX INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ ET DES THÈMES NOUVEAUX COMME LA MÉDIATION INTERCULTURELLE, LE STRESS AU TRAVAIL, L'ALCOOLISME EN MILIEU RURAL.

Pas moins de 1 100 professionnels ont participé à la troisième édition des Journées de la prévention, organisées par l'Inpes les 29 et 30 mars 2007. Une étude réalisée auprès des participants a montré que 83 % d'entre eux étaient satisfaits de cet événement ; 85 % envisageaient de revenir. Plus de 1 000 personnes sont donc attendues pour la quatrième édition de ces Journées, les 10 et 11 avril 2008 : concepteurs de politiques et de programmes de prévention, professionnels, acteurs de terrain, prestataires de soins... En réunissant ces partenaires, l'objectif de l'Inpes est de dyna-

miser les échanges au sein du réseau de prévention, d'encourager la mutualisation des méthodes, des savoir-faire et des compétences. Ces Journées peuvent aussi faire connaître les enseignements tirés des travaux de recherche et favoriser le développement des outils d'évaluation. La manifestation est ouverte aux intervenants venus de l'étranger, francophones ou non, afin que chacun puisse voir comment, ailleurs, la prévention est pensée et mise en œuvre sur le terrain, au quotidien. Elle s'appuie également sur la mise en place d'un appel à communications et sur un par-

tenariat d'envergure, avec la participation d'une trentaine de structures (ministères, InVS, Comité médical pour les exilés, Mutualité sociale agricole, Mutuelle des étudiants...). Les dix sessions 2008 introduisent de nouvelles thématiques telles que le stress au travail, le

mal être des étudiants, l'alcoolisme en milieu rural ou encore la médiation interculturelle. En outre, dans la continuité des Journées annuelles de Santé publique québécoises 2007, les inégalités de santé sont au cœur de la manifestation des 10 et 11 avril. ■

INSCRIVEZ-VOUS !

Les inscriptions aux quatrièmes Journées de la prévention seront ouvertes dès le 15 janvier 2008, en ligne et par courrier. Elles seront closes le 26 mars.

PAR INTERNET

Tous les renseignements concernant la manifestation – préprogramme, bulletin d'inscription, informations pratiques – figurent sur le site de l'Institut. www.inpes.sante.fr

PAR COURRIER

Institut de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes)
42, boulevard de la Libération – 93203 Saint-Denis Cedex

SECRETARIAT DES JOURNÉES

Tél. : 01 49 33 22 42/22 01

Mél : journeesprevention08@inpes.sante.fr

DÉCRYPTAGE Des sites d'information sur la santé

EN SOUTIEN DE SES CAMPAGNES D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION, L'INPES MET À LA DISPOSITION DU GRAND PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS DES SITES INTERNET SPÉCIFIQUES SUR LES GRANDS THÈMES DE LA PRÉVENTION : CONTRACEPTION, DÉPRESSION, NUTRITION, TABAC... UNE INFORMATION VALIDÉE PAR LES EXPERTS. PRÉSENTATION.

En complément du lancement de campagnes d'information, l'Inpes développe des sites internet thématiques, qui mettent à disposition du public et des professionnels une information complète, actualisée et consultable en permanence. Tel a été le cas en 2007 pour la contraception et la prévention de la dépression (voir flèches ci-contre). Ces sites spécifiques viennent enrichir les outils mis en place par l'Institut dans le cadre de ses campagnes de communication. Conçus comme des bases documentaires de référence, ils proposent à différentes populations - en particulier aux plus jeunes - une information validée par des experts. Atout supplémentaire : en appui des messages adressés au grand public, les sites offrent, dans certains cas, un véritable suivi. Par exemple, www.tabac-info-service.fr apporte une aide aux fumeurs souhaitant s'arrêter, en leur proposant notamment un soutien régulier par courriel (envoi d'informations, conseils et astuces...).

Enfin, en relais des campagnes, les sites orientent vers de nombreux liens, numéros verts et structures (hôpitaux, associations...). Ils mettent à disposition du grand public, comme des professionnels, des documents (affiches, brochures, dépliants...) à télécharger. Les sites développés par l'Inpes abordent des sujets multiples : drogues, prévention du sida, lutte contre le tabagisme... Par ailleurs, l'Institut apporte son soutien financier à d'autres sites d'information et de prévention dans le domaine de la santé : www.sida-info-service.org, portail d'information sur le sida présentant actualités, rapports d'études, documents sur l'épidémie VIH/sida... ; www.ligneazur.org, site répondant aux questions des jeunes sur la sexualité ; www.filsantejeunes.com. Tous ces sites poursuivent le même objectif : mettre à disposition du public le plus large une information rigoureuse, en essayant de satisfaire les attentes de chacun.

→ www.choisirscontraception.fr présente les différentes méthodes contraceptives, leurs avantages et particularités. Il délivre de nombreux conseils adaptés à l'âge, l'état de santé, le mode de vie... Au sommaire : "La contraception des premières fois", "La contraception après un accouchement", "La contraception d'urgence"...

→ www.info-depression.fr décrit la maladie - symptômes, origines, risques... - pour permettre à chacun de la reconnaître et de la comprendre. Il informe sur les solutions thérapeutiques, les modalités de prise en charge et oriente vers les structures d'accueil. Il consacre une rubrique au rôle de l'entourage et propose des pistes pour "s'aider soi-même". Des documents à destination des professionnels de santé sont disponibles.

→ www.mangerbouger.fr rappelle les objectifs et les recommandations du PNNS. Adolescents, parents, personnes âgées ou encore femmes enceintes y trouveront de nombreux conseils. Un espace dédié aux professionnels met à leur disposition une documentation.

→ www.tabac-info-service.fr délivre informations et conseils pour arrêter de fumer. Il distingue quatre profils : les personnes hésitantes, celles qui sont décidées, celles qui ont arrêté et celles qui veulent soutenir un proche dans cette démarche. Le site consacre une rubrique aux entreprises pour les aider à respecter l'interdiction de fumer.

À noter : les sites réalisés par l'Inpes en 2007 ont été conçus dans le respect des normes d'accessibilité aux personnes malvoyantes ; les plus anciens vont être adaptés à ces normes.

EN BREF

► Appel à projets

Au mois de janvier, l'Inpes lance un nouvel appel à projets pour soutenir les actions de lutte contre le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles (IST). Les projets devront être de portée nationale, en cohérence avec les missions de l'Institut et les objectifs de son programme 2005-2008. Pour mémoire, la date limite d'envoi des dossiers est fixée au 18 février 2008.

► Gastro-entérite

Elle sévit chaque hiver, dépassant parfois le seuil épidémique. Principal danger pour les jeunes enfants : la diarrhée, qui peut provoquer une déshydratation. Dans le dépliant *Diarrhée du jeune enfant, évitez la déshydratation*, l'Inpes délivre de nombreux conseils. En premier lieu, l'Institut préconise l'administration d'une Solution de réhydratation orale (SRO), seul moyen d'éviter et de traiter une déshydratation. Il recommande également aux parents de proposer régulièrement à manger à leur enfant et de surveiller sa température, son comportement, ainsi que le nombre de selles, de vomissements, de biberons bus et d'aliments consommés. Enfin, l'Inpes invite à contacter un médecin dès l'apparition des symptômes et à le rappeler s'ils persistent.

► Publications pour les professionnels

Le catalogue 2008 des publications de l'Inpes recense des supports d'information pour les professionnels de la santé, du secteur social et du monde associatif, notamment pour ceux travaillant auprès des populations migrantes et des DOM. Ce livret propose également une sélection de supports destinés aux patients, à remettre en consultation ou lors d'un entretien. Un bon de commande des ressources présentées figure à la fin du catalogue. Certains de ces outils sont également disponibles sur le site de l'Inpes.

• [Le catalogue 2008](#)

► Aide alimentaire

Dans le cadre du Programme alimentation et insertion du secrétariat d'État à la lutte contre l'exclusion et la précarité, l'Inpes a mis en oeuvre un processus de formation des intervenants de l'aide alimentaire. L'objectif : soutenir le développement d'actions locales pour l'insertion sociale des personnes en situation de précarité bénéficiant de l'aide alimentaire, à travers la promotion d'une alimentation saine, plaisante et accessible, vecteur de lien social. Entre octobre 2006 et juin 2007, six départements de l'Aquitaine, du Nord Pas-de-Calais et de la Bourgogne ont expérimenté le dispositif. L'action pilote a fait l'objet d'une évaluation, dont les résultats favorables incitent l'Inpes à étendre l'initiative.

► Prévention des cancers

L'équipe d'Épidaure - département de prévention du Centre régional de lutte contre le cancer de Montpellier - a écrit *Au-delà de l'information, la prévention...* Cet ouvrage s'appuie sur 18 années d'expérience en matière d'éducation pour la santé et de prévention des cancers. Au sommaire : la modification des comportements à risque, l'évaluation des mesures préventives, ou encore les travaux menés par Épidaure.

• [Le livre *Au-delà de l'information, la prévention...*](#)

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS

Virus respiratoires

Dans le cadre du premier volet de la campagne "Adoptons les gestes qui nous protègent", l'Inpes propose aux professionnels de santé la fiche *Comment se protéger des infections virales respiratoires ?* Déclinée à partir du dépliant *Les gestes simples pour limiter les risques d'infection*, elle rappelle les modes de transmission des virus (éternuements, toux, salive, mains...) et les gestes de prévention. Ces documents, éléments d'un "kit" d'outils de prévention, sont téléchargeables sur le site de l'Institut.

Nutrition

Le guide nutrition pendant et après la grossesse

propose aux femmes enceintes ou allaitantes informations et conseils sur la prise de poids, les suppléments médicamenteux, les troubles digestifs, la prévention des allergies ou encore l'activité physique. Un tableau des repères de consommation figure à la fin de l'ouvrage.

RÉÉDITIONS

Homosexualité

Loin de proposer des réponses toutes faites, la brochure *Notre enfant est homosexuel* aide à mieux comprendre l'homosexualité de son enfant. Réalisée par une équipe de l'association "Contact", regroupant des parents d'homosexuels, elle aborde de nombreuses thématiques comme "notre enfant reste notre enfant", "nous ne sommes pas coupables", "la longue route vers l'acceptation", ou encore "nos enfants ont besoin de nous". Témoignages et portraits enrichissent cet ouvrage et permettent aux parents dont l'enfant est homosexuel d'aller plus loin. Une bibliographie, des adresses et des numéros de téléphone utiles sont disponibles à la fin du document.

Cannabis

La collection *Repères pour votre pratique* consacre un numéro au *Repérage précoce de l'usage nocif de cannabis*. Destiné essentiellement aux médecins, ce document dresse un portrait du consommateur, rappelle les différents types d'usage et décrit les effets de la consommation. Il propose des pistes pour aborder le sujet en consultation et mieux repérer un usage nocif du produit. Il s'achève enfin sur l'orientation et la prise en charge du patient. Numéros verts, sites internet et références de publications figurent à la fin du document.

Drogues

L'Inpes réédite *Cocaïne, crack ou free base* et *Ecstasy*, deux dépliants de la collection *Savoir plus, risquer moins*. Destinés aux adolescents, aux jeunes adultes et aux professionnels de santé et de l'éducation, ils apportent de nombreuses informations sur les risques et les effets de ces drogues. Les deux documents proposent également des tests d'évaluation de la consommation. Enfin, ils renvoient vers des numéros verts et des sites internet dédiés.

AGENDA

→ LE 8 JANVIER

"Mardi de l'Institut Renaudot", Prévention et santé communautaire : un couple impossible ?, à Paris.

→ LES 24 ET 25 JANVIER

10^e conférence nationale sur la promotion de la santé, organisée par la fondation nationale Promotion santé Suisse, à Interlaken, en Suisse.

→ LES 24 ET 25 JANVIER

Journées d'étude Recherche en soins et évaluation des pratiques professionnelles, organisées par l'Association de recherche en soins infirmiers, à Paris.

→ LE 25 JANVIER

Colloque La santé au carrefour d'influences ?, organisé par le Centre hospitalier universitaire de Nice, le Comité départemental

d'éducation pour la santé des Alpes-Maritimes et les Mutuelles santé plus, à Nice.

→ LES 25 ET 26 JANVIER

XXI^e journées du Groupe de Recherche sur la Maladie d'Alzheimer, Les traitements de la maladie d'Alzheimer et des syndromes apparentés, à Marseille.

→ LES 30 ET 31 JANVIER

Colloque national Asthme et Société, Environnement, travail et santé, organisé par la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales et la Direction du travail de l'emploi et de la formation professionnelle Aquitaine, la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Gironde et l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail, en collaboration avec la Mutualité

française d'Aquitaine et de Gironde, l'Association régionale Aquitaine de la mutualité sociale agricole et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Aquitaine, à Bordeaux.

→ LES 19 ET 20 MARS

Colloque national Un nouveau cadre pour l'éducation à la santé et la prévention des conduites addictives dans la formation des enseignants : quels enjeux, quels dispositifs ?, organisé par le réseau des Instituts universitaires de formation des maîtres en éducation à la santé et prévention des conduites addictives, à Paris.


www.inpes.sante.fr

équilibres

Édition : Inpes

42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22
www.inpes.sante.fr

Directeur de la publication

Philippe Lamoureux

Comité de rédaction

Yves Géry, Claire Méheust,
Olivier Frégaville-Arcas, Jeanne Herr

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro

Élodie Aïna-Stanojevich, Carolina Belomo,
Claire Bossard, Pierre Buttet, Nicole Civatte-
Benoît, Annick Fayard, Annick Gardies,
Nadine Gautier, Alice Hassoune de Maximy,
Annie-Claude Marchand,
Marie-Josée Moquet, Martine Lapergue,
Emmanuelle Le Lay, Florence Rostan,
Manuela Verdol, Andréa Walsh-Limbourg

Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Coordination : Sandrine Cunha

Directeur artistique : Vincent Trepoz

Photo : © AGphotographer - Fotolia.com

Dépôt légal : janvier 2008

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr